

Interpellation de Y. MESSAOUDI, Conseillère communale, relative au risque de décrochage scolaire et à la fracture numérique dans l'enseignement.

Y. MESSAOUDI donne lecture du texte suivant :

Y. MESSAOUDI geeft lezing van de volgende tekst :

Depuis la crise « Covid », le confinement et les mesures particulières ont forcé les établissements scolaires à s'adapter, s'appuyant plus sur l'apprentissage et le suivi à distance. Nous savons que cette situation a accentué les inégalités dans l'enseignement : ceux qui vivent dans un logement spacieux, possédant leur propre chambre, une connexion internet, un pc opérationnel, des parents qui accompagnent et aident, ont plus de chance de réussir. Ces critères sociaux de réussite scolaire sont encore plus déterminants quand l'enseignement se pratique à domicile.

Le PTB est inquiet de l'impact que ce contexte peut avoir sur la réussite scolaire pour de nombreux jeunes. Beaucoup n'ont pas la chance d'avoir le matériel nécessaire pour suivre à distance les recommandations des professeurs pour soutenir les apprentissages.

Compte tenu de ce contexte, mes questions vont porter sur ce que vous avez prévu pour tenter de réduire un tant soit peu ces inégalités pour les jeunes élèves ou étudiants qui habitent sur la commune.

Y. MESSAOUDI donne les éléments suivants :

Y. MESSAOUDI voegt de volgende elementen toe :

Entre-temps d'autres informations me sont parvenues, vu qu'il n'y a pas eu de Conseil le mois passé. Les trois questions de mon interpellation vont être un peu adaptées.

- Avez-vous une vue précise du nombre d'élèves en décrochage scolaire ou une vue sur le taux d'absentéisme des élèves sur Anderlecht (tous réseaux confondus) depuis la rentrée scolaire ? Il nous semble important d'avoir une vue d'ensemble et d'entrer en contact avec les écoles sur le territoire d'Anderlecht pour pouvoir quantifier les besoins sur la commune.

- Avez-vous prévu de fournir du matériel numérique (PC, tablette,..) pour les élèves qui n'en disposent pas à la maison, qu'ils soient inscrits dans une école communale ou dans un tout autre réseau ? J'aimerais savoir également ce qu'il en est dans les écoles néerlandophones ? Entre-temps, Monsieur l'échevin WILMART a répondu à quelques-unes de nos questions via G. BORDONARO. La commune a mis en place plein de choses, plein d'initiatives, des récoltes de PC qui ont permis à quelques élèves en tout cas d'avoir accès à une connexion internet, etcétera. Ce sont de bonnes choses que nous soutenons. Qu'en est-il des écoles néerlandophones de la commune ?

Je voulais également partager une information intéressante. Via un post « Facebook », j'ai appris qu'un espace public numérique avait été créé et est opérationnel depuis ce lundi. Cette initiative est possible grâce au service communal « Jeunesse » et le « Centre des Jeunes d'Anderlecht ». Dans cet espace, 20 PC sont disponibles et permettent à des élèves de pouvoir faire leurs devoirs et avoir accès à un contenu numérique. Je trouve cela très bien mais il y a quand même un problème de communication. Je suis moi-même enseignante dans une école du réseau libre à Anderlecht. J'ai posé la question aux élèves : « Êtes-vous au courant que cet espace numérique existe et qu'il est à votre disposition ? » Personne n'était au courant, ce qui est bien dommage. Je suis confrontée à l'enseignement en hybride depuis quelques semaines et il s'avère qu'il y a des élèves qui ont juste un smartphone pour pouvoir travailler. C'est compliqué. Est-ce qu'on compte sur les professeurs pour faire passer l'information ? La commune peut, peut-être à travers des

affiches, entrer en contact des écoles pour faire passer cette information.

Ma troisième question :

- La commune peut-elle donner accès à une connexion internet (à prix très démocratique, voire gratuite) pour tous les élèves ou étudiants anderlechtois n'en disposant pas à la maison ? Monsieur l'échevin WILMART a exprimé le fait qu'il avait collaboré avec « Proximus » qui a généreusement permis à 50 familles d'obtenir une connexion internet, mais la demande est bien plus importante dans la commune. Peut-on réfléchir à une solution pour élargir cela à d'autres écoles ? Pourrait-on élargir cela pour les écoles en dehors du réseau communal ? J'ai posé la question à mes élèves et il s'avère que certains élèves ne disposent pas de connexion internet. Il s'agit d'une très petite minorité mais je pense que sans connexion internet, il est carrément impossible de suivre un enseignement ; le décrochage scolaire risque d'être encore plus important. J'espère obtenir réponse à mes questions et sous-questions.

Monsieur l'échevin WILMART :

Au niveau de l'absentéisme et du décrochage, bizarrement, les 15 premiers jours de septembre étaient, au niveau de nos écoles communales, moindre que les années précédentes. Nous supposons donc que c'est lié au fait que cette année la plupart de nos élèves étaient déjà à l'école le 1^{er} septembre alors que les années précédentes, on avait constaté un absentéisme un peu plus important la première ou la deuxième semaine, probablement parce que les jeunes revenaient de vacances un peu plus tard.

Depuis la deuxième quinzaine de septembre, les procédures de mise en quarantaine liées à la crise sanitaire ont provoqué de nombreuses absences, sans pour autant parler de décrochage, vu que la plupart du temps, les élèves revenaient à l'école après leur quarantaine. Pour vous donner une idée, le service « PSE », promotion de la santé à l'école, ayant sous tutelle plus ou moins 14.511 élèves tous réseaux confondus (fondamental et secondaire), a établi une estimation des chiffres répartis comme suit. Les résultats étaient basés sur les 9 semaines précédant les vacances de Toussaint.

378 cas ont été déclarés au « PSE ». Pour donner un exemple dans les deux premières semaines, il y a eu 3 cas la première semaine, 9 cas la deuxième semaine et les 3 semaines précédant les vacances de Toussaint. On a pu vraiment constater une augmentation de la pandémie puisqu'il y a eu respectivement : 99 cas, 84 cas, 4 cas et 66 cas.

Si on regarde rapidement un petit pourcentage, dans ces personnes qui étaient déclarées en quarantaine, il y avait 32 % de membres du personnel. C'est très important. C'est ce qui nous a occasionné pas mal de problèmes par la suite pour l'organisation de nos écoles. Même encore aujourd'hui, nous avons ce problème. 43 % des cas étaient dans le fondamental, 23 % dans le secondaire. Les sources probables de contamination sont de 43 % par les contacts familiaux ou extérieurs et 13 % par des contacts à l'école. 4 écoles ont été fermées : 3 écoles maternelles et une primaire. Environ 4.500 enfants et 55 professeurs ont été évincés.

En ce qui concerne votre question par rapport au matériel informatique, dans nos écoles, nous avons tout d'abord fait une enquête auprès de nos élèves. Je parle donc de l'enseignement communal, de faire un sondage pour voir qui disposait de matériel informatique.

Au niveau des écoles communales secondaires, nous avons acquis 3 « Chromebook », via l'appel fait à la « Fédération Wallonie Bruxelles » et au « CIRB ». Nous avons obtenu 15 PC via l'ASBL « Digital for you » et ils ont tous été distribués. Un programme de différenciation et d'hybridation comme vous le savez a été établi par toutes les écoles et ils ont prévu des supports-plateformes informatiques en cas de confinement, de fermeture de classes ou d'écoles. Ces supports ne sont pas qu'informatiques. En effet, il existe

également des fichiers de travail autonome, soit sur papier que les élèves peuvent venir chercher à l'école, soit déposés dans la boîte aux lettres des élèves et ce afin de garder une équité de traitement entre les élèves. De plus, un habitant de Neerpede, nous a proposé 20 PC. C'était un chef d'entreprise ayant décidé d'arrêter ses activités. Nous avons pu les obtenir pour nos écoles communales. Mes services ont été les chercher. Nous les avons reconditionnés. Ils ont tous été mis à la disposition des élèves dès la rentrée de mi-novembre. Pour votre question concernant la connexion informatique, comme je l'avais dit dans la note que j'ai envoyée à G. BORDONARO, nous avons contacté et pu obtenir de « Proximus » 50 connexions internet Wifi gratuite. Nous les avons bien évidemment distribuées à nos élèves. Aujourd'hui, la totalité n'est pas distribuée mais nous en avons plus de 40 qui ont été distribuées. Le reste sera distribué dans les jours qui suivent.

Ce qui est aussi important à savoir : tous nos élèves ont reçu une plateforme d'enseignement hybride appelée « plate-forme HAPPY ». Tous nos élèves ont donc reçu un accès individuel et donc ça veut dire, qu'ils pourront bien évidemment recevoir des informations informatiques pour les jours où ils ne seront pas à l'école. Nous avons décidé en ce qui concerne le secondaire, niveau 1^{re} et 2^e, pour que, bien évidemment, les cours se donnent normalement en présentiel. En ce qui concerne les classes de 3^e à 6^e, il y aura une partie des cours en présentiel. On va diviser les deux groupes pour diminuer le nombre d'élèves. Par exemple, une classe de 24 donnera deux groupes de 12. Le premier groupe aura cours lundi-mercredi-vendredi. Le 2^e groupe mardi-jeudi. La semaine suivante, on inverse et donc c'est là qu'entre en application le système informatique. Le jour où l'élève ne sera pas en cours, ce seront plutôt des devoirs qui seront transmis. Prenons l'exemple d'une famille qui ne dispose que d'un ordinateur mais qui a 3 enfants. Le premier enfant pourra suivre ses cours ou faire ses devoirs, par exemple, de 14 à 16h, le second de 16 à 18h et le troisième de 18 à 20h. Cela permet aux familles qui n'ont pas les moyens d'avoir plusieurs supports informatiques de pouvoir permettre à leurs enfants de pouvoir faire leurs devoirs chacun à leur tour. Par rapport aux espaces numériques autres, oui tout-à-fait, c'est une excellente nouvelle. Depuis la rentrée, les élèves du secondaire, suivent une partie des cours à distance. Concernant les autres qui n'ont pas d'outil informatique, ce sont des enfants extérieurs aux écoles communales puisque chez nous, tout le monde devrait avoir ce support. Oui, il y a 2 endroits ouverts : un à Scheut, l'espace public numérique, où il y a 10 postes avec ordinateur, ainsi qu'à l'espace « Rossini ». A l'espace Rossini, il est mis à disposition 20 PC et ce grâce à la collaboration avec l'ASBL « Centre des Jeunes » et ce pendant toute la durée de la crise sanitaire.

Madame l'échevine ROEX :

Je vais répondre avec ce que je sais. En ce qui concerne l'enseignement communal néerlandophone, nous ne disposons que de sections primaires. En première vague les sections ont été fermées mais cela n'a pas été le cas pour la deuxième vague.

En première vague, nous avons surtout donné des devoirs sur papier pour éviter que des enfants ne sachent pas suivre. Nous avons l'obligation de donner cours, au contraire du côté francophone pour qui c'était différent. Nous avons, dès le début, prêté tous nos PC portables des écoles aux élèves qui n'en avaient pas à la maison. Les institutrices ont été très créatives pour pouvoir communiquer avec leurs élèves. Soit elles allaient jusqu'à la porte du domicile des enfants pour leur apporter les devoirs, soit elles faisaient des petits films à voir sur « Youtube » ou elles utilisaient d'autres moyens.

Nous faisons un monitoring journalier de toutes les absences dans toutes les écoles et de tous les cas de « Covid » dans les écoles communales primaires néerlandophones. Les fermetures n'ont été jusqu'à présent liées qu'à des classes maternelles. On reçoit

également tous les signalements du côté néerlandophone des fermetures des écoles libres et du « gemeenschapsonderwijs ». Là aussi, c'étaient surtout des écoles maternelles qui étaient concernées. Il n'y a qu'une école qui a dû fermer presque 2 semaines. Il s'agissait d'une école de la « gemeenschapsonderwijs ».

Nous avons aussi des codes gratuits pour « Telenet » et « Proximus » pour avoir accès au Wifi, bien qu'il y avait tout de même des problèmes avec ces codes Wifi. C'était malgré tout un moyen d'accès. J'aimerais dire aussi que le CPAS donne une aide à toutes les personnes qui ne savent pas se payer d'ordinateur. Nous avons des contacts avec des associations comme une « école de devoirs », par exemple, qui va organiser une récolte d'ordinateurs portables auprès des entreprises anderlechtoises pour encore pouvoir améliorer cela. Du côté néerlandophone, nous avons utilisé tous les subsides et appels à subsides possibles pour l'achat de matériel informatique supplémentaire et nous les avons obtenus.

Y. MESSAOUDI :

Merci pour les éléments de réponse. Il y a eu quelques chiffres. Merci aussi pour les réponses du côté néerlandophone. Dommage que je n'ai pas eu une vue sur les écoles néerlandophones du secondaire.

Madame l'échevine ROEX :

L'enseignement néerlandophone communal ne dispose pas d'école secondaire. L'athénée a été transférée vers le « gemeenschapsonderwijs » depuis 15 ans.

Y MESSAOUDI :

J'ai posé des questions mais je n'ai pas obtenu de réponses par rapport au décrochage. Monsieur l'échevin WILMART en a conclu que, compte tenu de la diminution du taux d'absentéisme pendant les 15 premiers jours, il n'y a pas de problème de décrochage scolaire alors que cela dépend du type d'enseignement, d'une école à une autre, d'un quartier à un autre. Il aurait été intéressant d'avoir cette vue d'ensemble sur tout le territoire communal. Conclure cela sur base de ces quelques données c'est un peu faire une conclusion un peu hâtive de la situation du décrochage. Dans mon école, par exemple, il y a un problème de décrochage scolaire. Le pourcentage est minime mais fait suite au confinement. L'après-confinement a posé des problèmes auprès de certains publics. C'est important de le savoir.

Dans mes interventions, je signale un problème de communication auprès des élèves. Je pense que la commune a un effort à faire à ce niveau-là en communiquant auprès de toutes les écoles ce qu'elle peut mettre en place en termes d'espace public numérique. Il y a vraiment quelque chose à faire de ce côté-là pour rassurer les familles et les enfants eux-mêmes qui sont parfois inquiets ou même parfois gênés de dire qu'ils n'ont pas de réseau, d'ordinateur ou de tablette. C'est une réalité.

Je regrette le fait que dans les réponses reçues il n'y ait pas de réflexion sur une politique de communication sur ce que la commune peut offrir auprès de tous les enfants, élèves ou étudiants d'écoles anderlechtoises.